

MAISON D'HABITATION AVIGNON



Adjugé à 91 000,00 euros

Type de bien : MAISON D'HABITATION



Mise à prix : 50 600.00 euros Localisation : AVIGNON (84)

Adjudication: LE 16 JANVIER 2025 A 14 HEURES **Avocat poursuivant**: Maitre Mélissa EYDOUX

Maître EYDOUX Mélissa - Avocat au Barreau d'AVIGNON

10A avenue de la Poulasse - Les Naïades II à AVIGNON TEL 04 90 14 35 27 - Mail : contact@cabinet-eydoux.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES APRES SURENCHERE

D'UNE MAISON D'HABITATION située 33-39 avenue de la Synagogue à AVIGNON (84000)

LE 16 JANVIER 2025 A 14 HEURES,

devant le Juge de l'Exécution, à l'audience de vente aux enchères publiques sur licitation du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, au Palais de Justice de ladite ville, 2 Boulevard Limbert à 84000 AVIGNON, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE



Maison d'habitation

Situé COMMUNE D'AVIGNON (84000) - 33-39 avenue de la Synagogue « CITE DIBON », Cadastrée :



SECTION DO n°317 (issue de la division de la parcelle cadastrée SECTION DO N°20 en n°316 et 317 selon procès-verbal du cadastre en date du 12 avril 2023 publié au service de la publicité foncière d'AVIGNON le 13 avril 2023 sous le numéro 2023P7191) pour une contenance cadastrale de 00ha 8a 81ca (00ha 13a 02ca pour la parcelle d'origine DO 20), Le lot 10 et les 140/843ème de la propriété du sol et des parties communes générales (140/1000ème avant division parcellaire)

Occupation : le bien est occupé par l'un des colicitants,

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation

Le bien est plus amplement décrit dans le Procès-verbal descriptif dressé par la SCP SIBUT-BOURDE-LEVY, Commissaires de Justice de justice, qui sera annexé au cahier des conditions des charges déposé au greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON

VISITE: LE MARDI 7 JANVIER 2025 DE 11H A 12H

Par SCP SIBUT-BOURDE-LEVY (Tel. 04 90 16 44 44)



MISE A PRIX: 50.600 EUROS

outre les charges et conditions énoncées au cahier des conditions des charges

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON, contre chèque de banque d'un montant représentant 10 % de la mise à prix sans être inférieur à 3.000 euros, à l'ordre du bâtonnier de l'Ordre des avocats.

PROCEDURE:

Les biens sont vendus à la requête de Monsieur Eric LE POGAM, Ayant pour avocat constitué Maître Mélissa EYDOUX, SELARL EYDOUX & ASSOCIES, inscrite au Barreau d'Avignon y demeurant 10 A avenue de la Poulasse, Les Naïades 2 - 84000 AVIGNON En présence du surenchérisseur : Monsieur Claude Jean MARAND, né le 17/09/1964 à Gardanne (13), de nationalité française, gérant de société, demeurant 137 Rue Chateauredon, 13300 SALON DE PROVENCE, agissant en qualité de Président au nom et pour le compte de la société CM II, SASU au capital de 10.000 €, immatriculée au RCS de Salon



de Provence sous le numéro 903 049 641, Ayant pour Avocat Maître Olivier COLLION, Avocat au Barreau d'Avignon, demeurant 1A Rue Charloun Rieu, 84000 AVIGNON

Le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON – Juge de l'Exécution – où tout prétendant peut en prendre connaissance. Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des charges et conditions de vente.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- Au Cabinet de Maître EYDOUX Mélissa de la SELARL EYDOUX & ASSOCIES, Avocat, 10 A avenue de la Poulasse, Les Naïades 2 84000 AVIGNON. Tel. 04.90.14.35.27
- Ou au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Avignon, où le cahier des conditions de vente a été déposé sous le RG n°24/01531

Signé: l'avocat

Maitre EYDOUX Mélissa